



# COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

## EXTRAIT

du procès-verbal 15 de la législature 2016-2021  
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 10 octobre 2019

**Présidence :** Monsieur Florian Dutoit  
30 conseillères et conseillers présents avec le Président.

### LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 29/2016-2021 relatif au nouveau règlement sur la gestion des déchets, en vue de l'introduction d'une taxe forfaitaire pour le financement des déchets ;
- **entendu** le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté **à main levée par 27 oui, 0 non et 2 abstentions, tel que présenté.**

### DECIDE

- d'adopter le nouveau règlement sur la gestion des déchets, en vue de l'introduction d'une taxe forfaitaire pour le financement des déchets ;
- de fixer la date de mise en vigueur dès son approbation par le Conseil d'Etat ainsi qu'à l'échéance du délai référendaire et de requête à la Cour constitutionnelle.

Ainsi délibéré en séance du 10 octobre 2019.

Au nom du Conseil général

Le Président  
Florian Dutoit



La Secrétaire  
Valérie Teissl